

LE CASSIDEN



EDITO



Cassidennes,
Cassidens,
chers amis,

Dans le cadre du plan quinquennal décidé par le Conseil général, et grâce à l'aide de la Communauté urbaine MPM, nous avons décidé de suivre un programme de travaux ambitieux pour Cassis.

En amont de la réhabilitation totale des voies et des trottoirs qui débutera au dernier trimestre 2010, et pour faire les choses dans le bon ordre, des travaux de modernisation des réseaux électriques, télécom, eau, assainissement, gaz ont commencé début mars.

Ces gros chantiers d'ErDF et de la SEM se termineront avant l'été.

Malgré les déviations et les efforts des services pour avertir à la fois les riverains et les commerçants, ces travaux peuvent apporter quelques désagréments et nous vous demandons de nous en excuser.

Ils sont néanmoins nécessaires et s'inscrivent dans une démarche de sécurisation du réseau électrique et d'amélioration de la qualité de fourniture à Cassis.

Il était nécessaire de les entreprendre rapidement pour respecter le calendrier des travaux et ne pas perdre les financements de la Communauté urbaine et du Conseil

général, devenus aujourd'hui des partenaires indispensables au regard de la situation financière de notre village (2,5 millions d'euros de subventions apportés à Cassis en 2010).

Quant au nouveau plan de circulation, élaboré par les services de la ville et de la Communauté urbaine, dans le quartier de la Viguerie depuis le mois de mars, nous avons déjà pu constater une réelle oxygénation sur les premiers week-ends d'avril.

Vous trouverez dans ces pages le nouveau plan de circulation et quelques explications sur ce test, les nouveaux circuits, arrêts et horaires des navettes de la Marcouline ainsi qu'un zoom sur les commerçants du quartier de la Viguerie.

Ceci étant un « test », nous ne pouvions, pour des raisons évidentes de logique, le proposer pendant les mois d'hiver où la circulation est par voie de fait, très fluide !

Nous verrons après étude sur le terrain pendant 6 mois, si le désengorgement est réel et si nous perpétons ou pas ces changements de sens.

Merci de votre patience et de vos efforts ; Cassis en vaut la peine !

Danielle MILON
Maire de Cassis

Vice-Présidente de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Les Espaces verts de la ville de Cassis



Le service des Espaces verts est composé de 13 agents. Ils interviennent sur l'entretien et la création des espaces verts de notre ville ainsi que sur les obligations légales de débroussaillage concernant la protection des incendies sur les parcelles communales.

En 2008, Cassis a obtenu le label 3 fleurs grâce à la volonté et au dynamisme des élus et des nombreux efforts consentis par les différents services municipaux (Espaces verts, propreté M.P.M., Office de tourisme, Urbanisme, aménagement et développement durable).

Les habitants et commerçants de notre commune ont, eux aussi, participé activement à l'effort de fleurissement en présentant leurs meilleures décorations florales embellissant terrasses, balcons, jardins...

Le concours des maisons et balcons fleuris organisé chaque année par la mairie est là pour en témoigner :

En 2009, les lauréats primés 1^{er} pour chaque catégorie sont : Marie-France Germain, Christine Montegu, la résidence Bellevue et son dynamique gardien Bruno Lasserre, les riverains de la rue Pasteur, ainsi que le restaurant « Fleur de Thym ».

Ces lauréats, ainsi que tous les inscrits au concours, ont été récompensés par Madame le Maire lors d'une sympathique réception en mairie.

Deux prix départementaux ont également été décernés par le Conseil général aux riverains de la rue Pasteur et au restaurant « Fleur de thym », lors d'une cérémonie présidée par Monsieur le Vice Président du Conseil général des Bouches-du-Rhône.

Avec l'arrivée des beaux jours les efforts se poursuivent :

Après le fleurissement des nouveaux candélabres du port en 2009, c'est au tour de la place Baragnon, des entrées des rues Docteur Séverin Icard et Adolphe Thiers d'être fleuries dès cet été.

Ce printemps, le fleurissement est composé de tulipes et narcisses sur fond de renoncules, pensées, pavots et pâquerettes. Les massifs floraux de cet été seront plantés avec de nombreux arbustes et plantes vivaces méditerranéennes accompagnés d'irremplaçables fleurs !

Ces arbustes et vivaces resteront en place plusieurs années dans les massifs ce qui permettra de diminuer l'achat de fleurs annuelles tout en conservant un fleurissement de qualité.

Cette démarche s'inscrit également dans les actions menées en faveur du développement durable.

En effet, le service des Espaces verts est constamment à la recherche de nouvelles technologies et de

techniques alternatives afin de limiter voire supprimer les pollutions dues à ses activités.

Pour cela, nous avons réaménagé les espaces verts en limitant les surfaces engazonnées au profit de plantations de plantes endémiques moins gourmandes en eau et engrais et surtout mieux adaptées aux conditions climatiques de notre région.

Nous avons créé un suivi des consommations d'eau, d'arrosage et le repérage systématique des fuites d'eau.

Nous avons abandonné et remplacé les pesticides d'origine chimique, très polluants avec des rémanences sur plusieurs dizaines d'années.

Nous avons supprimé l'emploi de désherbants anti-germinatifs qui ont, eux aussi, des rémanences de plusieurs années.

Nous avons limité l'emploi d'insecticides, remplacés par la lutte bio (engrais 100 % organique et bio, terreaux à base de compost...).

Le service des Espaces verts de la ville de Cassis s'emploie quotidiennement à jardiner, fleurir, planter, sans impact négatif sur l'environnement. Ceci est une priorité absolue.

Et ces efforts doivent être faits par tous : jardiniers amateurs, professionnels, collectivités...

Pour tout conseil ou complément d'information, vous pouvez contacter Yves Husson, responsable des Espaces verts en mairie au service technique ou en appelant le 04 42 01 66 89.

Comptant sur votre participation active accompagnée de votre inscription au concours des maisons et balcons fleuris, je vous souhaite la réussite dans tous vos projets de plantation et une bonne année au jardin !

Yves le jardinier.



Participez au concours 2010 des Maisons et Balcons Fleuris !

Attention pour concourir, il est nécessaire que le fleurissement soit visible de la rue ;

Pour s'inscrire, téléchargez le coupon réponse sur le site www.cassis.fr ou répondez sur papier libre avant le 15 mai, en précisant vos noms, prénoms, numéro de téléphone, adresse détaillée (pour les balcons, indiquez avec précision d'où est visible le fleurissement) et votre catégorie :

- 1 : Maison avec jardin visible de la rue ;
- 2 : Décor floral installé sur la voie publique ;
- 3 : Balcon - terrasse - fenêtre ;
- 4 : Fleurissement collectif : immeuble ou rue ;
- 6 : Ecoles, collège...

Tous les inscrits seront récompensés...

Renseignements :

04 42 01 66 89 ou 06 82 65 52 23

L'OPAH, un dispositif pour lutter contre la vacance des logements

Depuis quelques années, et cette tendance a été confirmée lors du dernier recensement, le centre ancien perd de sa population. Cette baisse peut s'expliquer par le fait que les logements y sont souvent vétustes et offrent un mauvais rapport qualité-prix.

En réponse à cette problématique, la ville de Cassis a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) depuis octobre 2008 en faveur des propriétaires (bailleurs ou occupants). Cette initiative se veut être un double engagement en faveur des Cassidains :

- Aider ceux qui cherchent des logements adaptés à leurs besoins et à leurs moyens ;
- Aider les propriétaires dans leur démarche de réhabilitation afin qu'ils remettent sur le marché leurs appartements inoccupés.

Aussi, les propriétaires (bailleurs/occupants) désireux de rénover leur bien pourront bénéficier de subventions à la réhabilitation (de 30% à 90% des travaux), et de primes (de sortie de vacance, d'insalubrité ou d'éco-primes). Courant mars, les premières subventions accordées par la ville ont été versées aux propriétaires : 5 sorties de vacances, 3 sorties d'insalubrité et 5 logements à loyers maîtrisés ont été ainsi mis sur le marché, permettant à plusieurs familles cassidaines de louer à prix modéré des logements jusqu'à présent restés vacants.

Cette opération est un modèle gagnant pour tous. En effet, plus les loyers consentis par les propriétaires seront modérés, plus le taux de subvention sera élevé.

Contact : Permanence OPAH, rue Adolphe Thiers, 04 42 73 64 78.

Propriétaires privés imposables, avec le label de la Fondation du Patrimoine, réalisez une restauration de qualité et défiscalisez 50 ou 100% de vos travaux !

Le label de la Fondation du Patrimoine peut être attribué, sous certaines conditions, aux propriétaires privés souhaitant réaliser une restauration sur des bâtiments de qualité, non protégés par l'Etat. Il s'agit de travaux afférents au clos et couvert du bâtiment ayant reçu l'aval de l'architecte des Bâtiments de France. Ce dispositif s'adresse aux personnes physiques assujetties à l'impôt sur le revenu, les copropriétaires et indivisions. La Fondation du Patrimoine peut également attribuer une subvention pour un projet de restauration mené par un propriétaire non imposable, dans les limites de son enveloppe annuelle.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme au 04 42 01 66 64.



Rubrique de l'opposition

ABSTENTION ! QUAND TU NOUS TIENS...

Que dire du dernier scrutin aux élections régionales ? Nous avons tous dans notre entourage des « abstentionnistes » et chacun d'eux a une bonne raison.

Mais qu'est-ce que l'abstention ? L'abstention consiste à ne pas participer à une élection.

Le **vote nul** correspond à des bulletins déchirés ou annotés. Quant au **vote blanc**, il s'agit d'un électeur qui dépose dans l'urne un bulletin dépourvu de tout nom de candidat...

Depuis plusieurs années, le vote blanc fait débat parce qu'il n'est pas comptabilisé lors du dépouillement.

Le chiffre est connu puisque chaque bureau de vote doit comptabiliser les votes blancs, mais il n'est pas reconnu officiellement dans la mesure où il est mélangé avec l'abstention.

Mais au delà de ce débat, il faut garder à l'esprit que le droit de vote est une prérogative essentielle des citoyens dans un régime démocratique. Nous avons la chance de vivre dans un pays où le suffrage est universel (depuis 1944 avec le droit de vote des

femmes) mais que faisons-nous de ce droit ? Nous le délaissons pour manifester notre « désintérêt » envers la politique en général. Cependant il ne faut pas oublier que le droit de vote a fait l'objet d'une longue et difficile conquête en France...

Alors AUX URNES CITOYENS !

Le régime démocratique dont nous jouissons aujourd'hui n'a de sens que si nos élus le sont à la majorité des votants... alors ne nous détournons pas de la politique en pensant que cela ne sert à rien.

Nous tous, élus toutes tendances confondues, avons aussi sans doute notre part de « responsabilité » dans le désintérêt des électeurs envers la chose publique.

A nous de réconcilier les citoyens et les urnes et souvenons que, comme le disait Paul Valéry, « L'histoire ne nous permet pas de prévoir, mais, associée à l'indépendance d'esprit, elle peut nous aider à mieux voir ». Alors gardons notre esprit libre pour mieux envisager l'avenir !

« Ensemble pour Cassis »

J. Boyer - C. Maréchal - M. Signouret.

UN BUDGET EN TROMPE L'OEIL

Le budget 2010 a fait l'objet de la part de l'équipe municipale d'un curieux exercice de com' : Premier temps, la dramatisation : les finances de Cassis sont exsangues.

Les causes ? La crise, la gestion dispendieuse de ses prédécesseurs Refrain connu.

Deuxième temps : l'autosatisfaction. A l'aide de graphes, tableaux, pourcentages de toutes sortes, on nous présente un budget en trompe l'oeil plein d'incertitudes et d'interrogations.

Qu'importe.

L'essentiel est de montrer que grâce à l'action omniprésente et tous azimuts de Mme MILON, on peut, selon son nouveau slogan « faire mieux avec moins » c'est à dire tailler dans les dépenses publiques au nom du refus de l'assistanat.

Des lors, un budget de régression dans l'attente... de jours meilleurs.

Les cassisains apprécieront.

« Parti Socialiste »

Claude MICHEL.

Point Travaux

- Centre ville : travaux de la SEM - jusqu'au 12 mai : rue J. Simon. - du 12 mai au 15 juin : rue de Belloy.
- Avenue du Revestel : travaux d'ErDF, circulation modifiée et adaptée en fonction de l'avancée du chantier.
- Avenue Leriche : travaux ErDF jusqu'au milieu du mois. Circulation alternée.
- Quartier de la Presqu'île : suite des travaux d'enfouissement des réseaux avenue Notre Dame.
- Jardin de Belsunce : travaux d'aménagement des espaces verts et des jeux d'enfants.
- Avenue du 11 novembre : travaux nécessaires à l'aménagement et la mise en test d'un rond-point franchissable au carrefour des avenues du 11 novembre, A. Isnard, J. Liautaud, C. Gounod et de la traverse Saint-Marc. Durant ces travaux (2 ou 3 jours) la circulation sera alternée.
- Quartier des Brayes : fin du mois, travaux nécessaires au passage d'une canalisation de gaz.
- Parc Régis Vidal et piscine : fin du mois, travaux nécessaires au passage d'une canalisation de gaz.
- Piscine : le chantier avance, le planning est tenu et l'ouverture toujours prévue début octobre.

Retrouvez le point travaux au quotidien sur www.cassis.fr

Zoom sur le quartier de la Viguerie



Changement de sens de circulation, nouveaux circuits pour la Marcouline, modifications des entrées et sorties du parking ... des signes qui ne trompent pas : la Viguerie fait peau neuve.

De nombreuses résidences, un gymnase, deux parkings, des commerces à deux pas du port... ce quartier dynamique et très fréquenté n'est plus seulement résidentiel, nombreux sont les Cassidens qui s'y rendent pour ses commerces de proximité.

Des métiers de bouche : boulangerie, traiteurs, boucherie-charcuterie, épicerie mais aussi pharmacie, téléphonie-internet, tabac-presse, centre de plongée, coiffeur, salle de remise en forme, cuisiniste, ... un quartier qui offre de nombreux avantages et dont l'accès est facilité.

Ce qui a changé depuis le mois d'avril

Pour plus de fluidité de la circulation :

- Avenue de la Viguerie : changement du sens de circulation, l'avenue passe en sens unique.
- Parking de la Viguerie (ou parking du Port) : une voie d'accès réservée aux abonnés, 2 entrées desservies par des voies différentes, 2 sorties.

Pour un accès au quartier facilité :

- De nouveaux arrêts pour la navette des Gorguettes et pour la Marcouline.
- Le parking de la Viguerie qui dépend de la Communauté urbaine propose toujours 1 heure de stationnement gratuit.
- Création d'un arrêt minute à l'emplacement de l'ancienne aire de livraison de l'avenue de la Viguerie (en face des commerces), ce qui permet aux Cassidens de stationner brièvement pour faire leurs courses dans le quartier, sans gêner la circulation.

(Retrouvez le détail de ces informations en pages 5 et 6).

Ca bouge dans les commerces du Val d'Ore

Depuis plus de 40 ans le Val d'Ore n'a cessé de voir des commerces s'implanter pour proposer des services attendus dans un quartier en pleine expansion.

Les commerçants sont attachés à ce quartier et se sont souvent des affaires familiales qui se transmettent de génération en génération. En 1965 Mme Louche et Olga travaillaient déjà dans le premier commerce de l'avenue de la Viguerie, une épicerie (aujourd'hui « Chez Olga »).

- L'épicerie a été créée en 1965, Olga en prend la tête avec son mari Jean-Pierre Clément en 1977. Depuis 12 ans, Jean-Pierre et Olga proposent un service de traiteur. Cette année, après plus de 30 ans de service, le couple a décidé de prendre une « semi retraite » ! Même si Jean-Pierre garde la vente en 1/2 gros de produits alimentaires, ils passent la main de leur épicerie-traiteur à Géraldine Pomares, qui partage la passion du travail bien fait et de la qualité. Cette jeune Cassidienne dont les parents sont traiteurs, va prendre la suite. Géraldine a déjà plein d'idées pour l'avenir : Développer l'épicerie fine et les produits italiens, agrandir les rayons charcuterie, fromages et toujours proposer le service traiteur. Dorénavant c'est à « Fourchette et potager » que vous vous arrêterez pour faire vos emplettes !

• C'est en 1966, que la boucherie charcuterie de la famille Liautaud ouvre ses portes. En 1974, Malou et Jacques Yeghigian reprennent cet établissement. Depuis 1999 c'est leur neveu Alain Caillet, qui a repris le commerce familial avec sa femme Sylvie. Toujours boucherie, charcuterie et pâtisserie de qualité, Alain s'est entouré d'un jeune chef qui travaillait auparavant dans un restaurant étoilé, Romain Prod'homme, pour développer son rayon traiteur et toujours proposer une cuisine familiale et raffinée.

• Quant au tabac-presse, il a été inauguré en 1977 par Monsieur et Madame Louche. On y trouve de tout : fournitures scolaires, jeux et jouets, matériel de plage, cartes postales, bonbons Depuis 2004, le relai a été passé à Marie-Claire, leur fille aînée. Cette année, l'intérieur du magasin a été entièrement repensé.

Bientôt :

à l'emplacement de l'ancien gymnase...

Dès que les dernières conclusions des experts seront rendues, un plateau multisports s'installera en lieu et place de l'ancien gymnase avec le nouvel Espace Jeunes et des locaux pour les associations.

Pêle mêle !

Le Collectif AMS (Aide Médicale Santé) vous informe...

... Si vous avez votre carte CMUC, le collectif A.M.S vous propose une liste de professionnels de la santé à Marseille pour être soigné sans avoir à payer (dentistes, ORL, ophtalmologues).
Contact : 06 38 87 11 44.

Le Chaudron souffle 40 bougies

Cette année Cassis fête les 40 ans d'une institution incontournable : Le Chaudron.

Restaurant familial, auquel Maryse Baral a su donner une véritable identité, Le Chaudron est devenu cher au cœur des Cassidens et tant d'autres... sa réputation dépassant nos frontières !

Depuis 2006, ce sont ses enfants qui dirigent l'établissement mais toujours dans le même esprit. David vous accueille avec sa légendaire convivialité ; Myriam, quand à elle, vous mitonne des petits plats aux saveurs de la Provence.

Comme l'écrit le Bottin Gourmand : « Que du bonheur ! ».

Consultations juridiques gratuites

Le CDAD (Conseil Départemental de l'Accès au Droit) a pour mission essentielle de garantir au plus grand nombre l'accès à une information judiciaire de qualité. Si vous avez besoin d'obtenir une information sur votre situation juridique, d'avoir un conseil avant de prendre des engagements, téléphonez au 04 91 15 53 92. Il vous sera donné des conseils juridiques pratiques sur différents domaines de droit. A la suite de cette consultation, si vous désirez aller plus loin, vous pouvez choisir librement un professionnel du droit.

Fête intercommunale des sports

Cette année, la fête intercommunale des sports c'est à Roquefort La Bédoule, le vendredi 4 juin ! Au programme, ateliers sportifs et pique-nique pour les classes de CM2 des 3 communes de 9h à 16h et, de 17h à 22h, animation des associations sportives avec démonstrations, challenges et concours, ateliers découverte au public toutes tranches d'âges et apéritif dinatoire en musique. Pour plus d'infos, Sébastien D'Orso au 06 12 70 65 33 ou sports@cassis.fr

5^{èmes} entretiens de la petite enfance

Les 25 et 26 mars derniers, se sont tenus à Cassis les 5^{èmes} entretiens de la petite enfance, organisés par l'Observatoire National de l'Enfance en partenariat avec l'INRP, l'IUFM d'Aix-Marseille et la ville de Cassis. Cette manifestation a réuni près de 400 professionnels de la petite enfance, venus de toute la France participer à des conférences-débats présentées par de prestigieux chercheurs et spécialistes sur des problématiques comme le développement du langage, le fonctionnement de l'autorité parentale, les enjeux des choix faits par les professionnels sur l'évolution des petits enfants... Les participants ont été conquis par la beauté du site et le chaleureux accueil des Cassidens !

L'Adraïa' Livre (service de portage de documents à domicile)

Vous aimez lire, écouter de la musique... mais vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer ? N'hésitez plus ! Un service de portage à domicile et de covoiturage vous est proposé conjointement par la Bibliothèque municipale et le CCAS de Cassis : L'Adraïa' Livre.

Ce service vous permet d'assouvir votre passion en vous offrant la possibilité de profiter de 30 000 documents de fonds de la bibliothèque (livres et revues, DVD, CD audio, partitions, livres audio et livres gros caractères).

Deux possibilités vous sont offertes :

- L'Adraïa' Livre vient vous chercher à votre domicile à 14h et vous accompagne à la Bibliothèque municipale où vous choisissez tranquillement vos documents. A 16h, vous êtes raccompagné à votre domicile.
- Vous réservez par téléphone la semaine précédente vos documents à la bibliothèque, et, le jour prévu, L'Adraïa' Livre vous livre à domicile les documents commandés.

Tous les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois.
bibliotheque@cassis.fr ou 04 42 01 19 47

Stages de voile

La préinscription pour les stages de voile est ouverte à compter du 7 juin par téléphone au 04 42 01 16 65. Les dossiers sont à retirer à l'école de voile, quai des Moulins. (Optimist à partir de 7 ans, Newcat 12 à partir de 11 ans et Newcat 16 à partir de 14 ans).

L'Echo des Asso

Autour de l'écriture

59 amoureux de la poésie venus de France, Suisse et Israël ont participé au 9^{ème} concours de poésie de l'Ariane dont le thème était « Couleurs femme ». Les résultats ont été proclamés le 27 mars dernier. Les gagnants sont :

1^{er} prix, poésie contemporaine :

« Une larme bleue sur l'ourlet d'un nuage... » de Michel Bérard

2^{ème} prix, poésie contemporaine :

« La Baigneuse » d'Alice

Prix de l'Ariane :

« Les petites couleurs » de Paola

Bibliothèque l'Ariane, 22 avenue E. Agostini.
Tél. 04 42 01 19 47 - bibliotheque@cassis.fr

Quant aux élèves de CM2 et CE1 de l'école Sainte-Claire et de CM1 de l'école Leriche-Mistral, ils ont participé au concours d'écriture « Dis-moi dix mots » organisé dans le cadre de l'exposition de la Semaine de la Langue Française et de la Francophonie à l'initiative du Ministère de la Culture et de la Communication (du 20 au 27 mars à la Maison de l'Europe et de la Vie Associative). Les lauréats sont les suivants :

1^{er} prix :

- Paulin Chapon - CM1 a - Leriche Mistral
- Mathieu Ferreira - CM1 b - Leriche Mistral
- Alexia Carlier - CM2 - Sainte-Claire

2^{ème} prix :

- Isaura Henri - CM1 a - Leriche Mistral
- Clémence Berard-Derijard - CM1 b - Leriche Mistral
- Alice Chaumette - CM2 - Sainte-Claire.

Mention spéciale :

Texte collégial de la classe de CE1 - Sainte-Claire

Les textes ont été publiés sur le site du Ministère « Dis-moi dix mots » à la rubrique « Chaîne des mots ». Pour plus de renseignements, contactez la MEVA au 04 42 01 20 64.

La Fête des voisins fête ses 10 ans à la Maison de l'Europe et de la Vie Associative

Chaque année, fin mai, la MEVA rassemble les associations, leurs adhérents, amis, parents, proches... mais aussi tous les commerçants et les résidents de la rue Séverin Icard autour d'un repas convivial. Un moment de rencontres et de partage dans la joie et la bonne humeur mais aussi une belle occasion d'aller vers les autres, un antidote à l'individualisme et au repli de soi. Chacun apporte selon ses talents culinaires, sa spécialité ou mets salés, sucrés qui sont partagés autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

La MEVA fêtera les voisins mardi 25 mai à partir de 18h30. Tous les Cassidens qui souhaitent y participer peuvent s'inscrire à partir du 4 mai :

Maison de l'Europe et de la Vie Associative - MEVA
4 rue Séverin Icard - 13260 Cassis.
Tél. 04 42 01 20 64 - associations@cassis.fr

Place au vide-greniers

Place Baragnon, esplanade Charles de Gaulle et square Savon (hors jeu de boules et parking).

En partenariat avec la municipalité, dimanche 30 mai de 7h à 19h, le Rotary Club de Cassis organise un grand déballage de printemps ouvert

à tous les Cassidens qui souhaitent vendre bibelots, vêtements, livres, jouets... d'occasion. Les bénéfices seront intégralement reversés à des associations cassisaines œuvrant dans les domaines de l'aide et l'assistance aux personnes en difficultés et au profit de l'enfance.



Tarif exposant : 7,5 € le mètre linéaire.
Minimum = 2 m, maximum = 5 m.

Les exposants seront accueillis à partir de 6 h.

Videz vos caves, vos greniers, et faites-vous inscrire le plus rapidement possible !

Renseignements et informations :
videgrenier@rotarycassis.fr

Dossier d'inscription téléchargeable sur le site :
www.rotarycassis.fr

Le Club Nautique de Port-Miou fête ses 50 ans

• Fort de 165 membres dont 132 disposent de places de mouillages dans la calanque de Port-Miou, le CNPM a pour objectif le développement

de la pratique de la voile et la défense de l'environnement de la calanque. Il organise une vingtaine de régates par an (sauf l'été) ou la convivialité prédomine. Les inscriptions sont gratuites et tout le monde peut y participer. A l'occasion de son 50^{ème} anniversaire, l'association attend le grand public sur le port départemental (quai des Moulins) samedi 15 mai à partir de 10h, pour une sortie à la voile en baie de Cassis. Contact : www.cnpm.free.fr

• Toujours à l'occasion de cet anniversaire, le Club Nautique de Port-Miou s'est lancé dans la belle aventure de l'écriture d'un livre qui retrace l'histoire de la calanque, ce lieu magique où se sont succédés navigateurs, commerçants, écrivains, artistes, et pour finir, amoureux de la voile. Passion Calanque est le fruit du travail d'amoureux de nature, de mer, de voile, qui témoigne avec bonheur de souvenirs et relate une belle expérience collective, humaine et sportive. Le livre sera disponible à partir du 15 mai. Infos sur www.cnpm.free.fr

Bientôt la Fête de la Musique

En vue de la préparation de la Fête de la Musique qui se tiendra le 21 juin 2010, la ville de Cassis engage les groupes et musiciens cassisains à se faire connaître auprès de l'association Cassis Organisation au 06 09 14 28 17 ou par email à cassisorganisation@gmail.fr

Le Musée Municipal Méditerranéen des Arts et Traditions Populaires

En raison de travaux d'aménagement, le musée est exceptionnellement fermé jusqu'au 18 mai inclus.

Rendez-vous

Samedi 1^{er} mai

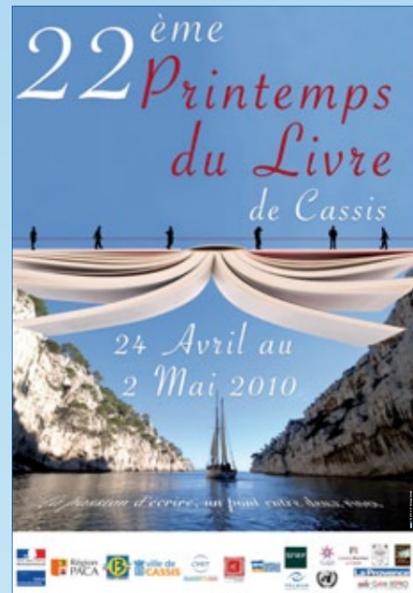
Duo Cup : Accueil de la régata dans le port départemental de Cassis et feu d'artifices en soirée. Organisée par le Groupement Trapani & Carrasco et le CNTL de Marseille. Renseignements au 04 42 32 91 65.

Exposition « Les drailles de la mémoire ». Jusqu'au 2 mai, Salles voûtées

22^{ème} Printemps du Livre de Cassis

« La passion d'écrire, un pont entre deux rives »

1^{er} et 2 mai



→ Samedi 1^{er} mai

- A la Fondation Camargo*
- 15h, Jazz avec « Le Trio Tzwing »
 - 15h30, « La désobéissance » avec : - L'obéissance de François Sureau - Fritz Lang, Lady Killer de Jean-Loup Bourget
 - 17h30, « Les veilleurs de l'Histoire » avec : - Archives de la vie littéraire sous l'occupation de Robert Paxton - Les sentinelles de Bruno Tessarech
- A l'Hôtel Les Roches Blanches
- 21h, dîner littéraire avec Claude Aulfaure accompagné par « Le Duo Jazz Bossa »

→ Dimanche 2 mai

- A la Fondation Camargo*
- 15h, Jazz avec « Le Trio Tzwing »
 - 15h30, « L'Amérique aux multiples facettes » avec : - Quitter le monde de Douglas Kennedy
 - 17h30, « Science sans frontière » avec : - Tout le monde doit connaître cette histoire de Jean-Claude Chermann avec Olivier Galzi

Entrée libre et gratuite pour toutes les rencontres
* En cas de mauvais temps : Oustau Calendal

Programme complet sur www.printempsdulivre-cassis.org

Dimanche 2 mai

Tournoi de Poker
Renseignements au 04 42 01 78 32.
Casino



Lundi 3 mai

Petit déjeuner de l'emploi : « L'emploi à l'étranger ». Proposé par le Service Avenir Emploi du CCAS. Renseignements au 04 42 98 81 46
9h, Maison de l'Europe et Vie Associative

Mardi 4 mai

Conférence « Rudolf Noureev »
Exposé illustré par Colette Muzelle, ancienne première danseuse de l'Opéra de Lyon.
Entrée libre.
18h30, Centre culturel

Mercredi 5 mai

Exposition « Eveil à la sculpture »
Isabelle Brown, Corinne Laveissière, Gladys Rocca, Michel Bérard, Michel Osterrieth et Antony Sorrel présenteront leurs œuvres réalisées en bois, en métal, ou en terre. Une rétrospective tout en images éclairera le parcours de Niki de Saint-Phalle et d'Alexander Calder. Quelques sculptures réalisées par les enfants des écoles primaires de Cassis accompagneront cet hommage.
Renseignements au 04 42 01 19 47.
Jusqu'au 29 mai, bibliothèque Villa Ariane



Jeudi 6 mai

Finale challenge Tournoi « Fair play »
Renseignements auprès de Mathieu : 04 42 01 21 24
A partir de 9h30, tennis club des Gorguettes

Don du sang
Salles voûtées

Libre entre parenthèses
« Un amour de Swann » (A la recherche du temps perdu) de Marcel Proust. Commenté par Michèle Gorrée.
Entrée libre.
19h30, Centre culturel

Vendredi 7 mai

Nouvelles Gourmandes
« Eveil à la sculpture 1 ».
Première partie consacrée à l'artiste française, Niki de Saint-Phalle rendue célèbre par ses Nanas. Sur inscription. Tarif = 5,50 €.
Renseignements au 04 42 01 19 47.
17h30, Maison de l'Europe et de la Vie Associative

Match SOCC - Gueugnon
20h, stade Marcel Cerdan de Carnoux

Samedi 8 mai

Exposition de peinture par G. Broglia
Jusqu'au 16, Salles voûtées

Journée Portes ouvertes au Tennis Club
Découverte du club avec le verre de l'amitié.
Renseignements auprès de Mathieu : 04 42 01 21 24
A partir de 9h30, tennis club des Gorguettes

Commémoration du 65^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

10h, Messe en l'église Saint-Michel, puis dépôt de gerbe au Monument aux Morts du cimetière ville

11h15, rassemblement place Baragnon
- Revue de Danielle Milon, Maire de Cassis
- Discours
- Déplacement vers la stèle du jardin public
- Lecture du message du Ministre des Anciens Combattants par les enfants des écoles
- Allocution de Roger Veilex, Président des Anciens Combattants
- Appel aux Morts, dépôts de gerbes

12h20, vin d'honneur dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville pour tous les Cassidens

A partir de 13h, déjeuner traditionnel organisé par l'association des Anciens Combattants au Centre culturel. Tarif = 26 €. Réservation au 04 42 01 29 17.



Calanque Classique : Accueil de la régata dans le port départemental de Cassis et feu d'artifices en soirée. Organisée par le Groupement Trapani & Carrasco et la Société Nautique Marseille.
Renseignements au 04 42 32 91 65.

Mardi 11 mai

Livres échanges : Débat autour du livre « La méridienne » de Denis Guedj.
Présenté par Henri Vérine.
Renseignements au 04 42 01 82 01 ou 04 42 01 79 66.
18h, Centre culturel

Concert quatuor à cordes sous la direction de Brigitte Ley. Organisé par le Lions Club Cassis les Calanques. Tarif = 20 €.
Renseignements au 04 91 34 29 97.
20h, Fondation Camargo

Samedi 15 mai

Le Club Nautique de Port-Miou fête ses 50 ans
Sortie à la voile en baie de Cassis ouvert au public.
A partir de 10h, Port départemental

Festival Le verre musical
Récital « Cheminement de Correa à Bach » avec André Rossi, organiste et claveciniste.
Tarif = 18 € - gratuit -12 ans.
Renseignements au 06 60 56 44 21 ou www.albizzi.fr
18h30, Clos d'Albizzi

Soirée théâtre avec la compagnie « Arts et Hasards »
4 pièces en un acte :

- « Le désespéré » de Jean-Paul Alègre
 - « Le défunt » de René Obadia
 - « La soirée » de Guy Fouassy
 - « Dis à ma tante » de Denise Bonal
- Tarifs : adhérent = 8 € - n/adhérent = 10 €.
Renseignements au 04 42 01 77 73.
20h30, Centre culturel

Dimanche 16 mai

Exposition de peinture organisée par l'association « L'Art et la Manière ». de 9h à 19h, place Baragnon

Mercredi 19 mai

Danielle Milon, Maire de Cassis reçoit ses administrés sans rendez-vous, par ordre d'arrivée.
De 10h à 12h, Hôtel de Ville
Les autres jours, sur rendez-vous au 04 42 01 66 62.

Heure du conte « Le Petit bonhomme qui... »
Théâtre d'objets présenté par la Compagnie des fées. C'est l'histoire d'un drôle de petit bonhomme haut comme trois pommes, qui s'en va chercher des bruits pour les gens de son pays qui sont tristes parce qu'ils n'entendent aucun bruit. L'animation se terminera par un goûter que chacun aura apporté. Sur inscription.
Renseignements au 04 42 01 19 47.
15h30, bibliothèque Villa Ariane

Jeudi 20 mai

Visite du musée de la faïence à Marseille avec Cassis accueil. Renseignements au 04 42 01 33 62.

Vendredi 21 mai

Les journées du Centre culturel - Sorties et voyages culturels
Croisière fluviale en Ukraine : Odessa - Kiev.
Jusqu'au 21 juin
Renseignements et inscriptions au Centre culturel.
Tél. : 04 42 01 77 73.

Nouvelles Gourmandes

« Eveil à la sculpture 2 ».
Seconde partie consacrée à Alexander Calder, artiste transatlantique.
Sur inscription. Tarif = 5,50 €.
Renseignements au 04 42 01 19 47
17h30, Maison de l'Europe et de la Vie Associative



Ciné passion : « Vicky Cristina Barcelona » avec Scarlett Johansson, Rebecca Hall, Javier Bardem...
Tarifs = 5 € - Tél. : 04 42 01 77 73
19h30, Centre culturel



Match SOCC - Evian Thonon Gaillard
20h, stade Marcel Cerdan de Carnoux

Samedi 22 mai

Exposition de peinture par Patrick Lemièr
Jusqu'au 30, Salles voûtées

Dimanche 23 mai

Festival Le verre musical Autour des instruments médiévaux « Du temps des papes en Avignon à celui du Roy René » avec l'ensemble Mescolanza. Stéphanie Mahue, flûte à bec et soprano, Julien Ferrando, clavicymbier et orgue et Jean-Michel Robert, Guiterne et Cistre proposent un programme autour du XIV et XV siècle.
Tarif = 20 € - gratuit -12 ans.
Renseignements au 06 60 56 44 21 ou www.albizzi.fr
18h30, Clos d'Albizzi

Mardi 25 mai

Fête des voisins organisée par la ville de Cassis et la MEVA. Ouvert à tous les Cassidens.
Renseignements et inscriptions au 04 42 01 20 64 ou associations@cassis.fr
18h30, Maison de l'Europe et de la Vie Associative

Jeudi 27 mai

Gala de la Fête des Mères pour les seniors (+ 65 ans). Organisé par le CCAS de la ville de Cassis.
Renseignements au 04 42 98 81 47.
14h, Oustau Calendal

Vendredi 28 mai

Fête des voisins organisée par la Résidence sociale.
Renseignements au 04 42 03 86 89.
A partir de 19h, hameau des Gorguettes

Conférence « Le Feng Shui taoïste », tradition ancestrale de 4000 ans avec Caroline David, ingénieur en management touristique. Tarif = 5 €.
Organisée par l'association des Nouveaux Mondes.
19h30, Centre culturel

Samedi 29 mai

Réunion de quartier du Revestel
10h30, rendez-vous parking de La Madie

Festival Le verre musical

Violon et clavecin « Aux origines du violon » avec Jaroslav Adamus, violon baroque et Jean-Paul Serra, clavecin dans un programme autour de l'Italie et de l'Espagne. Tarif = 20 € - gratuit -12 ans.
Renseignements au 06 60 56 44 21 ou www.albizzi.fr
18h30, Clos d'Albizzi

Théâtre « Le clan des veuves » de Ginette Garcin. Par les Compagnons de la Rotonde. Mise en scène Annie Monvielle. Tarifs : adhérent = 8 € - n/adhérent = 10 €.
Réservation des places au 04 42 01 77 73
20h30, Centre culturel

Spectacle d'humour

Isabelle Parsy et Patricia Levray dans « Les pestes » Organisé par l'association « Les Rires de Canaille ». Réservation au 06 99 10 25 97
Tarifs : adulte = 16 € ; étudiant, demandeur d'emploi, enfant jusqu'à 12 ans = 13 €.
21h, Oustau Calendal

Dimanche 30 mai

Exposition de peinture par l'association des Peintres Cassidains
De 9h à 19h, jardin public

Brocante - vide greniers organisé par le Rotary Club de Cassis.
Renseignements et informations sur : videgrenier@rotarycassis.fr et www.rotarycassis.fr
De 7h à 19h, place Baragnon, esplanade Charles de Gaulle et square Savon (hors jeu de boules et parking)



Vos élus vous reçoivent

Madame le Maire Danielle MILON
vous reçoit sur rendez-vous, et sans rendez-vous un mercredi par mois
Mercredi 19 mai de 10h à 12h
Hôtel de Ville - 1^{er} étage.

Christian LION
1^{er} Adjoint à l'urbanisme, circulation, stationnement, sécurité,
de 10h à 12h tous les lundis
Hôtel de Ville - 1^{er} étage.

Bernard GIRAUD
Conseiller délégué à la vie et animation maritimes,
de 10h à 12h tous les lundis
Annexe salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Dominique MATEO
Adjointe à la petite enfance et à l'éducation,
de 16h30 à 18h30 tous les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois
Hôtel de Ville - 2^{ème} étage.

Michel MORTELETTE
Adjoint à la jeunesse et au sport,
de 17h30 à 19h tous les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois sur rendez-vous.
Annexe salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Frédéric SOULAYROL
Adjoint à la culture et aux équipements culturels,
de 10h à 12h tous les jeudis
Hôtel de Ville - 2^{ème} étage.

Martine MAZEROLLE
Adjointe aux affaires sociales, CCAS, 3^{ème} âge, personnes handicapées, logement social, emploi et insertion,
de 9h30 à 12h tous les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois
CCAS - 10 rue Adolphe Thiers

Pascal CHAIX
Adjoint à la vie économique, commerce, artisanat,
de 17h30 à 19h tous les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois
Annexe salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Marc de CANEVA
Conseiller délégué à l'environnement,
de 17h30 à 19h30 tous les 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois
Annexe salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Pour toute autre demande, veuillez vous adresser au secrétariat des élus
soit par téléphone au 04 42 01 66 58
soit par email : elus@cassis.fr

Permanence en Mairie de Cassis des élus de la circonscription

Bernard DEFLESSELLES
Député des Bouches-du-Rhône, Conseiller régional
de 9h30 à 12h30 le 2^{ème} jeudi du mois

Roland GIBERTI
Conseiller général du Canton, Maire de Gémenos
de 10h30 à 12h le 2^{ème} mercredi du mois

ville de **CASSIS** <http://www.cassis.fr>

Pour recevoir Le Cassiden en ligne, contactez le service communication par mail : v.marteaux@cassis.fr